

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

31

Nombre de votants :

31

Date de convocation :

10 novembre 2017

Date d'affichage :

23 novembre 2017

L'AN deux mille dix-sept, le **16 novembre** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 10 novembre, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BOISSET, BOUCHET, CERLES, DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, MM. FRIAUD, GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, M. LAMY, Mmes LARRIEU, MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD, M. PRADEAU, Mme RAMBAUX, MM. RESSOUCHE, ROUX, Mme SCHOTTEY, M. VERMOREL.

ABSENTS :

M. Serge BIONNIER, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Michèle GRENET

M. Yannick BONNET, Conseiller Municipal
absent

Mme Nadine CHAMPEL, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Jacquie DIOGON

Mme Pierrette CHIESA, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Stéphane FRIAUD

Mme Marie-Hélène SANNAT, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Pierre CERLES

Mme Catherine VILLER, Conseillère Municipale
absente

< > < > < > < >

Secrétaire de Séance : Michèle SCHOTTEY

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 NOVEMBRE 2017**

QUESTION N° 8

OBJET : Tableau des effectifs : créations et suppressions de postes au 1^{er} décembre 2017.

RAPPORTEUR : Stéphanie FLORI-DUTOUR

Question étudiée par la Commission n° 4 « Attractivité du territoire » qui s'est réunie le 26 octobre 2017.

Pour des nécessités de services, les postes suivants doivent être créés ou supprimés au 1^{er} décembre 2017 :

Poste(s) créé(s)	Motifs	Poste(s) à supprimer	Direction
1 poste d'adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	Avancement de grade	Adjoint administratif	Direction des finances
3 postes d'adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	Avancement de grade	3 postes d'adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	DMRH DAG Direction culture
8 postes d'adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	Avancement de grade	8 postes d'adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	DEJ DSTAU SPORTS
6 postes d'adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	Avancement de grade	6 postes d'adjoint technique	DEJ SPORTS DSTAU
1 poste d'adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe	Avancement de grade	1 poste d'adjoint d'animation	DEJ
1 poste d'agent spécialisé des écoles maternelles principal 1 ^{ère} classe	Avancement de grade	1 poste d'agent spécialisé principal 2 ^{ème} classe	DEJ

C O M M U N E D E R I O M

1 poste d'animateur principal de 1 ^{ère} classe	Avancement de grade	1 poste d'animateur principal 2 ^{ème} classe	DEJ
1 poste d'assistant socio-éducatif principal	Avancement de grade	1 poste d'assistant socio-éducatif	DAS
1 poste de chef de service de police municipale principal de 1 ^{ère} classe	Avancement de grade	1 poste de chef de service de police municipale principal 2 ^{ème} classe	Police Municipale
1 poste de rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	Avancement de grade	1 poste de rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	DMRH
1 poste de rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	Avancement de grade	1 poste de rédacteur	Police municipale

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut général de la fonction publique territoriale,

Le Conseil Municipal est invité à :

- autoriser la création et la suppression des postes susvisés, au 1^{er} décembre 2017, après avis du comité technique.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 16 novembre 2017

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20171116-DELIB171108-DE
Date de télétransmission : 20/11/2017
Date de réception préfecture : 20/11/2017

RIOM